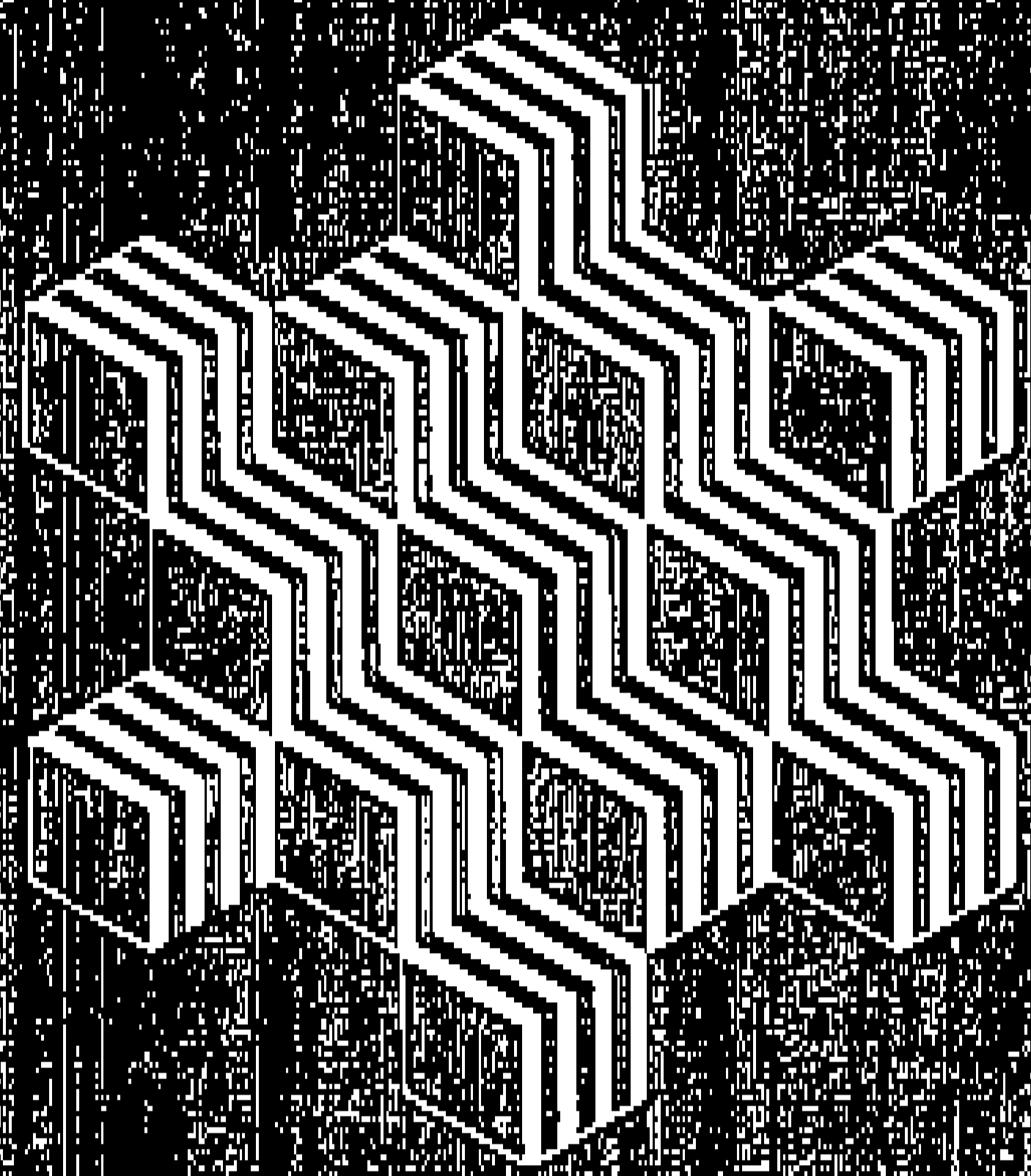


programme d'études



SECONDAIRE

**ENSEIGNEMENT
MORAL ET RELIGIEUX
PROTESTANT**

CINQUIÈME ANNÉE

programme d'études

SECONDAIRE

**ENSEIGNEMENT
MORAL ET RELIGIEUX
PROTESTANT
CINQUIÈME ANNÉE**

020400
2587001

Approuvé par le Comité protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
en août 1985

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13414-1

Dépôt légal — deuxième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé: Enseignement moral et religieux protestant, cinquième année du secondaire, édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, a reçu l'approbation du Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation. J'autorise l'utilisation dudit programme à compter du 1^{er} janvier 1986 dans toutes les écoles où se donne l'enseignement moral et religieux protestant.

Le Ministre de l'Éducation

A handwritten signature in black ink, reading "Claude Ryan". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'C' and 'R'.

Claude Ryan

L'un des aspects qui distinguent l'enseignement public au Québec a été et continue d'être le caractère confessionnel de son système scolaire. Bien que l'usage du terme « confessionnel » pour qualifier le système soit récent, il n'en décrit pas moins une réalité qui remonte au tout début de l'enseignement public. Le défi que devaient alors relever les législateurs et les éducateurs était celui d'instaurer un seul système d'éducation tout en respectant les diversités tant religieuses que culturelles. Les législateurs ont relevé ce défi en accordant à la minorité religieuse le droit de se déclarer dissidente de la majorité et de fonder des écoles qui refléteraient ses propres valeurs et ses propres traditions. En inscrivant dans la Loi ce droit fondamental, désormais enraciné dans les traditions et l'esprit du peuple québécois, le législateur, plutôt que de céder à la facilité — en évacuant la dimension religieuse — a préféré protéger le respect de l'option religieuse.

Programme révisé d'enseignement moral et religieux au secondaire

Introduction

Au cours de la dernière décennie, le domaine de l'enseignement moral et religieux a connu une évolution rapide. Au début des années 70, on créait un programme d'enseignement moral et religieux pour le secondaire dans lequel on proposait des objectifs généraux et des grandes orientations pour chaque classe. L'élaboration de paramètres précis est devenue la préoccupation majeure des responsables du développement pédagogique au cours des années subséquentes. On a donc eu recours à la consultation d'enseignants, de parents et de directeurs d'école, ce qui a contribué à déterminer l'orientation que devait prendre le travail de révision du programme. C'est ce travail qui a inspiré le présent document.

a) Le processus de révision

À l'origine du processus de révision, on trouve les grandes orientations en matière d'élaboration de programmes d'études établies dans : **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**. Il s'agit d'un véritable mandat permettant de reformuler les objectifs du programme d'enseignement moral et religieux pour qu'ils soient mieux structurés et plus précis.

Le résultat le plus évident de la réforme du programme est sans doute le passage d'un programme-cadre à un programme où sont précisés des objectifs terminaux et des objectifs intermédiaires. À partir de l'objectif général propre à chaque classe, le programme actuel précise le cheminement attendu de l'élève, cheminement devant favoriser l'atteinte des objectifs terminaux. Tous les objectifs ainsi que le contenu du programme révisé sont de type prescriptif : on y stipule le contenu minimal établi pour chaque classe.

Le programme révisé, tout en étant présenté plus clairement, répond à un besoin de flexibilité en fournissant des possibilités d'adaptation aux besoins et aux intérêts variés des élèves des différentes régions. Il est même possible d'augmenter le contenu suggéré pour chaque classe. Ainsi, les commissions scolaires pourront, à loisir, enrichir et adapter le programme selon les besoins de leurs écoles et les priorités de leurs communautés respectives.

b) Cadre d'élaboration du programme

Nous pouvons adopter un cadre d'élaboration commun à toutes les classes du programme. Ce cadre préconise le développement hiérarchique en partant des généralités pour en arriver à des éléments particuliers : Thème → Sujet → Objectif général → Objectif terminal → Objectif intermédiaire → Aperçu du contenu.

Afin de favoriser la compréhension du programme décrit aux pages suivantes, voici une définition des termes principaux qui y sont utilisés :

Thème	Nous avons choisi l'approche thématique dans la conception du programme d'études afin de le mieux structurer. Les thèmes, en plus de bien cerner les éléments particuliers à chaque année d'études, reflètent la nature évolutive du programme.
Sujet	Alors que le thème fournit un centre d'intérêt pour toute l'année scolaire, les titres des sujets indiquent avec plus de précision le contenu à étudier dans chacun des modules constituant l'ensemble du travail de l'année.
Objectif général	L'objectif général représente l'énoncé des intentions et reflète le but d'un module d'étude en particulier.
Objectifs terminaux	Les objectifs terminaux découlent de l'objectif général et décrivent en des termes plus précis l'évolution prévue chez les élèves au cours d'une période donnée.
Objectifs intermédiaires	En termes de psychologie du comportement, les objectifs intermédiaires décrivent les activités d'apprentissage favorables à l'atteinte de l'objectif terminal.

Aperçu du contenu

L'aperçu du contenu fournit une liste des sujets à étudier dans le cadre de chaque objectif intermédiaire. Cette liste sert aussi de point de départ à un développement complémentaire des sujets de la part de l'enseignant.

Répartition du temps

Dans le but de faciliter la planification des cours pour l'ensemble du module, nous avons indiqué le nombre minimal d'heures qu'il faudra consacrer, en classe, à l'atteinte de chaque objectif intermédiaire.

c) Choix de modules

Le programme de chaque année du secondaire comprend trois modules intitulés : Études bibliques, Phénomènes religieux et Développement personnel et social. Ces modules sont complémentaires. Cependant, en cinquième année, le degré de conceptualisation que suppose l'approche thématique rend nécessaire une étude approfondie du contenu. Par conséquent, nous recommandons fortement d'étudier les modules 1 et 3 ou 2 et 3.

À la recherche d'un sens à la vie

Objectif général

Approfondir la perception qu'a l'élève du but et du sens de la vie, dans une perspective individuelle et sociale.

À la recherche d'un sens à la vie

Module 1 La quête humaine et la Bible

Introduction

Depuis le début des temps, l'Homme n'a jamais cessé de rechercher un but et donc une orientation à sa vie. La Bible est la chronique de la recherche judéo-chrétienne du sens de la vie.

Le module 1 examine des thèmes bibliques liés à cette quête humaine. On y explore des textes bibliques pour aider l'élève à mieux comprendre la recherche personnelle du sens de la vie.

Dans ce module axé sur la Bible, l'élève étudie en particulier la fusion du sacré et du profane dans la vie d'un personnage de l'Ancien Testament et dans la vie de Jésus. Il explore ensuite, dans l'optique de la Bible, ce qu'est la base d'une existence réussie. Le module étudie, pour terminer, le rapport entre la mort et le message d'espoir présenté par la Bible.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Sensibiliser l'élève à la quête humaine du sens de la vie, présentée par la Bible.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure	L'élève sera en mesure		
1.0 de montrer qu'il comprend la vision de la vie présentée dans la Bible,	1.1 d'analyser la vision de la vie humaine présentée dans la Bible, en examinant les attitudes face à la vie exprimées dans la Genèse et dans l'Évangile de Jean,	1.1.1 Conceptions de la vie humaine exprimées dans — Genèse 1-3 — Jean 1:1-18	3 heures
	1.2 de reconnaître l'interrelation de la vie laïque et de la vie religieuse dans l'Ancien Testament, en examinant comment s'expriment ces liens dans divers événements de la vie d'un personnage de l'Ancien Testament,	1.2.1 Vie laïque et religieuse dans l'Ancien Testament illustrée par l'un des personnages suivants: — Jacob (Genèse 25-36) — David (I Samuel 16- II Samuel 24)	4 heures
	1.3 de reconnaître l'interrelation entre la vie laïque et la vie religieuse dans le Nouveau Testament en examinant comment ces liens s'expriment dans divers événements de la vie de Jésus,	1.3.1 Vie laïque et religieuse dans le Nouveau Testament illustrée dans l'une des manifestations suivantes: — les sept signes de Jésus (Jean 2-11) — les paraboles de Jésus.	4 heures
2.0 de comprendre les fondements moraux de la vie exprimés dans les écrits bibliques,	2.1 de reconnaître l'importance de la justice dans les relations humaines en examinant comment elle s'exprime dans divers écrits bibliques,	2.1.1 Justice examiner les manifestations suivantes de la justice: — droiture (Genèse 38) — égalité (II Samuel 11-12; Matthieu 7:1-5) — rétribution (Genèse 6-9; Romains 2) — équité (Matthieu 5; Colossiens 1)	4 heures

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
	2.2 de reconnaître l'importance de l'amour dans les relations humaines en examinant comment il s'exprime dans divers écrits bibliques,	2.2.1 Amour examiner les formes suivantes d'amour: — amour pour les autres (Luc 6:32-35) — amour envers Dieu (Deutéronome 30; Jean 15:1-17) — amour de Dieu pour l'humanité (Osée 11; Jean 4:7-12)	4 heures
3.0 de comprendre les façons dont s'exprime, dans la Bible, l'espoir pour l'humanité.	3.1 de comprendre la notion d'expiation dans la Bible en donnant des exemples de sacrifice et d'offrande tirés de la Bible,	3.1.1 Expiation — Ancien Testament: sacrifices de chaque jour et des jours de fête (Lévitique 1-7) — Nouveau Testament: le sacrifice de Jésus (Matthieu 26-27)	4 heures
	3.2 de comprendre la notion de salut en étudiant comment elle s'exprime dans la Bible,	3.2.1 Notion de salut en tant que délivrance: — collective (Exode 12-15) — individuelle: (Jean 3:1-21; Jacques 2:14-26)	3 heures
	3.3 de reconnaître les vues de la Bible sur la destinée de l'humanité en les examinant dans au moins un écrit apocalyptique.	3.3.1 La destinée de l'humanité dans au moins un des écrits suivants: — Daniel 7-12 — Marc 13 — extraits de la Révélation de Jean	5 heures

À la recherche d'un sens à la vie

Module 2 La quête religieuse

Introduction

Individus et sociétés se sont toujours posés des questions sur la qualité de la vie et sur ce qui se trouve au-delà de la mort. Cette constante recherche de réponses constitue l'essence de l'être humain.

Le présent module de cinquième année du secondaire examine trois grandes questions: «Que dois-je faire pour vivre pleinement ma vie?» «Que se passera-t-il quand je mourrai?» et «Comment s'expriment aujourd'hui les besoins spirituels de l'individu?». Le module veut donner à l'élève l'occasion d'explorer ces questions importantes. Il met donc l'accent sur la pluralité et sur l'universalité des réponses à ces questions.

Le module étudie d'abord ce qui, aux yeux de diverses traditions, constitue le moyen de parvenir à l'accomplissement de soi. L'élève explore ensuite diverses conceptions de la mort et de l'au-delà. Le module s'achève par l'étude des tendances religieuses contemporaines qui répondent aujourd'hui à la recherche d'un sens à la vie.

THÈME: À la recherche d'un sens à la vie

CLASSE: 5^e année

SUJET: La quête religieuse

MODULE: 2

OBJECTIF GÉNÉRAL: Sensibiliser l'élève à la quête religieuse d'un sens à la vie.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de	L'élève sera en mesure		
1.0 montrer qu'il connaît diverses croyances concernant les objectifs ultimes de la vie,	1.1 de reconnaître la croyance voulant qu'on atteigne la plénitude en essayant de vivre en harmonie avec la nature, et de montrer comment cette croyance s'exprime dans le taoïsme ou dans la tradition d'au moins un peuple autochtone du Canada,	1.1.1 Harmonie avec la nature d'après l'une des croyances suivantes: — Taoïsme — Peuples autochtones du Canada	2 heures
	1.2 de reconnaître la croyance voulant qu'on atteigne le salut en découvrant et en accomplissant le but que Dieu donne à la vie, et d'expliquer cette croyance dans au moins deux traditions sémitiques,	1.2.1 Découverte et accomplissement du but fixé par Dieu d'après deux des traditions suivantes: — Judaïsme — Islam — Christianisme	4 heures
	1.3 de reconnaître la croyance voulant qu'on atteigne la plénitude en adoptant un mode prescrit de comportement, et de montrer cette croyance dans au moins deux traditions orientales,	1.3.1 Mode prescrit de comportement d'après deux traditions suivantes: — Hindouïsme — Bouddhisme — Shintoïsme	4 heures
	1.4 de reconnaître la croyance voulant que la quête de sens passe par le bien de la collectivité et d'illustrer cette croyance d'après le marxisme et le confucianisme,	1.4.1 Bien de la collectivité tel qu'exprimé dans: — Marxisme — Confucianisme	2 heures
2.0 montrer qu'il connaît la diversité des croyances sur la mort et l'au-delà,	2.1 de comprendre la croyance voulant que l'être passe d'une forme à une autre et d'expliquer cette croyance d'après le taoïsme,	2.1.1 Transformation d'après le taoïsme	2 heures

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
	2.2 de comprendre la croyance voulant qu'il n'y ait plus rien après la mort et d'expliquer cette croyance d'après certains courants de pensées contemporains,	2.2.1 Néant après la mort d'après certains courants de pensées contemporains (en littérature, philosophie, musique)	2 heures
	2.3 de comprendre la croyance en la réincarnation et de l'expliquer d'après au moins deux traditions orientales,	2.3.1 Réincarnation d'après au moins deux des traditions suivantes: — Hindouisme — Bouddhisme — religion sikh	4 heures
	2.4 de comprendre la croyance en la résurrection et de l'expliquer d'après au moins deux traditions sémitiques,	2.4.1 Résurrection d'après au moins deux des traditions suivantes: — Judaïsme — Christianisme — Islam	4 heures
3.0 montrer qu'il comprend les tendances religieuses contemporaines.	3.1 d'analyser au moins une tendance religieuse contemporaine et d'exposer à grands traits la nature et le but du mouvement.	3.1.1 Tendances religieuses contemporaines analyser au moins une des tendances suivantes: — Oecuménisme — Sectes — Néo-conservatisme en matière de religion	6 heures

À la recherche d'un sens à la vie

Module 3 La qualité de la vie

Introduction

Pendant l'adolescence, la recherche d'un sens à la vie se produit dans le cadre d'une intense recherche d'identité. Les relations interpersonnelles et les choix professionnels constituent la toile de fond de cette phase de croissance et sont intimement liés à la qualité et au sens de la vie.

Le troisième module du programme de cinquième année examine ce que l'on entend par qualité de vie de l'individu et de la société. Il voit dans la dignité et la liberté humaines deux principes moraux primordiaux pour les décisions des adolescents. Les élèves exploreront des sujets touchant l'importance de ces principes moraux.

Ce module examine en outre des questions morales pertinentes, découlant de l'étude approfondie de la dignité et de la liberté humaines. Il se termine par une vue d'ensemble des théories morales.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Sensibiliser l'élève à la qualité de la vie de l'individu et de la société.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure	L'élève sera en mesure		
1.0 de saisir le principe de la dignité humaine,	1.1 de connaître le sens de la dignité humaine et de distinguer divers points de vue sur la valeur de la vie humaine,	1.1.1 Le sens de la dignité humaine examiner divers points de vue sur la vie: — la vie a une valeur intrinsèque — la vie a une valeur relative	2 heures
	1.2 de reconnaître diverses dimensions de la dignité humaine et d'examiner comment celle-ci s'exprime dans la société,	1.2.1 Dimensions de la dignité humaine — personnelle (estime de soi et souci des autres) — interpersonnelle (conventions) — régie par la loi (lois, chartes)	3 heures
	1.3 d'analyser au moins un sujet lié au principe de la dignité humaine et d'exposer à grands traits certaines questions connexes,	1.3.1 Dignité humaine examen de l'un des sujets suivants: — exploitation de la personne, euthanasie, avortement, violence et non-violence, droits des personnes âgées	2 heures
2.0 de saisir le principe de liberté,	2.1 de connaître le sens de la notion de liberté et d'en décrire les diverses dimensions,	2.1.1 Le sens de la liberté — permission, responsabilité, droits, égalité	2 heures
	2.2 de connaître les notions concernant la liberté de la personne et d'expliquer divers points de vue sur la capacité de choisir,	2.2.1 Liberté de la personne — libre sans restrictions — libre avec restrictions — pas libre	2 heures
	2.3 de reconnaître diverses expressions de la liberté dans la société et de montrer comment la liberté est protégée,	2.3.1 Liberté dans la société — conventions — législation	2 heures

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
3.0 de montrer qu'il connaît divers systèmes éthiques.	2.4 d'analyser au moins un sujet relié au principe de liberté et d'exposer à grands traits certaines questions connexes,	2.4.1 Liberté examen de l'un des sujets suivants: — censure, droits ethniques et culturels, protection de la vie privée	6 heures
	3.1 de comprendre diverses visions de la vie et de résumer au moins trois théories éthiques,	3.1.1 Conceptions de la vie — éthique axée sur la personne — éthique fondée sur les lois naturelles — éthique théiste	6 heures
	3.2 de reconnaître le rôle de la morale et de montrer ses liens avec l'élaboration d'un mode de vie.	3.2.1 Rôle de la morale — théorie du bien et du mal — normes de comportement — cadre servant à élaborer une philosophie personnelle de la vie	2 heures

a) Énoncé général sur l'évaluation *

Pour aider l'élève, l'enseignant doit absolument évaluer sa progression vers les objectifs à atteindre. La matière ainsi que les activités et les stratégies pédagogiques n'auront aucun effet si l'enseignant n'a aucun moyen d'évaluer le rendement de chaque élève ou de déterminer l'efficacité et la pertinence de chaque méthode et de chaque aspect du contenu. L'enseignant qui évalue les progrès réalisés par un élève doit juger si certains changements se sont produits ou si certains objectifs ont été atteints, du moins en partie.

Les raisons et le calendrier de l'évaluation seront mieux compris si l'on tient compte des deux types d'évaluation qui accompagnent nécessairement le processus d'enseignement et d'apprentissage :

- l'évaluation formative se définit comme une « démarche évaluative dont l'approche est orientée vers une action pédagogique immédiate auprès de l'élève. Cette démarche vise à assurer une progression constante des apprentissages par le biais d'activités correctives ou d'activités d'enrichissements. »⁽¹⁾
- l'évaluation sommative est une « démarche qui vise à porter un jugement sur le degré de réalisation des apprentissages visés par un programme ou une partie terminale de programme ou encore d'un ensemble équivalent d'apprentissages faits en dehors de l'école, en se basant sur des données pertinentes, pour prendre des décisions relatives au passage à la classe supérieure, ... à l'orientation de l'élève. »⁽²⁾

L'évaluation est liée aux objectifs élaborés pour chaque classe du programme d'enseignement moral et religieux. Sur le plan cognitif et affectif, les objectifs englobent non seulement la connaissance et les aptitudes à acquérir, mais aussi les attitudes et les valeurs qui devraient en favoriser l'apprentissage.

L'évaluation dans le domaine cognitif se prête aisément à différentes formes de contrôle oral ou écrit. En ce qui concerne le domaine affectif, l'évaluation dépend essentiellement de l'observation de l'enseignant. Bien que l'acquisition de certaines valeurs et de certaines attitudes ne puisse se mesurer avec précision, l'observation par l'enseignant des habitudes de travail, de la participation en classe et de l'engagement personnel de l'élève joue un rôle important dans le processus d'évaluation. L'élève doit aussi être encouragé à prendre en main sa propre formation en faisant part de ses réactions aux autres élèves et en participant à sa propre évaluation.

b) Le diplôme d'études secondaires

Conformément au **Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire * ***, l'enseignement moral et religieux est obligatoire pendant la quatrième année et la cinquième année du secondaire. La réussite du cours permet d'obtenir deux crédits pour chacune de ces années. L'élève doit avoir obtenu deux crédits minimum en quatrième année ou en cinquième année pour se voir décerner le diplôme d'études secondaires du ministère de l'Éducation.

1) Éléments de docimologie, fascicule 2, lexique. Document 16-7265, p. 12.

2) Éléments de docimologie, fascicule 2, lexique. Document 16-7265, p. 13.

* Pour un examen plus approfondi des objectifs généraux et particuliers de l'évaluation et pour des suggestions portant sur les méthodes, voir le *Guide pédagogique* qui accompagne ce programme (Document 65-2510) et la *Politique générale d'évaluation pédagogique* (Document 16-7500).

* * Voir le *Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire* — Document 16-0062.

